





TARIFS ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019								
		Familles de Miniac Morvan*					Extérieurs	
	Quotients familiaux	Entre 0 et 649€	Entre 650 et 859€	Entre 860 et 999€	Entre 1000 et 1200€	Plus de 1201€	commune	
Accueils de loisirs extrascolaires (vacances scolaires et mercredis en période scolaire)	Journée avec repas	9.93 €	11.04€	12.14€	13.24 €	14.36 €	16.57 €	
	Demi-Journée sans repas (exclusivement l'après-midi)	5.79 €	6.18 €	6.57 €	6.95 €	7.34 €	8.50 €	
	Demi-journée avec repas (exclusivement le matin)	7.44 €	8.38 €	9.32 €	10.27 €	11.20 €	12.92 €	

La garderie (année scolaire 2018 – 2019) varie à la demi-heure matin et soir :

Moins de 30 min: 0,55 € de 31 min à 1h: 1,10 € de 1h01 à 1h30: 1,65 € de 1h31 à 2h: 2,20 €

à partir de 19h00, il y a aura une majoration de 2,20 € par quart d'heure (sans justificatif)

*Lors des mercredis en période scolaire :

Il est appliqué les tarifs « familles de Miniac-Morvan » aux familles habitant hors commune mais ayant leurs **enfants scolarisés** à Miniac-Morvan.

*Lors des vacances scolaires :

Il est appliqué » les tarifs « familles de Miniac-Morvan » aux familles habitant hors commune mais ayant leurs **enfants scolarisés** à Miniac-Morvan et uniquement si leur **commune d'habitation ne propose pas d'accueils de loisirs**, avec la priorité accordée en ce qui concerne les inscriptions à l'ALSH aux habitants de la commune de Miniac-Morvan.

Sans renseignement précis du quotient familial au moment de l'inscription ou si ce dernier n'est pas actualisé (pour les dossiers déjà créés), le tarif maximum (tarif de la tranche la plus haute du quotient familial) sera appliqué.

TARIFS DES SORTIES ET ACTIVITES ANNEXES							
	FAMILLES MINIACOISES	FAMILLES HORS COMMUNE					
TARIF A Sortie < 20Km	6€	8€					
TARIF B Sortie > 20Km	8€	10€					
TARIF C Activité sur Miniac/MDE*	5€	7€					

^{*}MDE = **M**aison **D**e l'**E**nfance